

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'association de la Sapaudia Auvergne organise les 24 et 25 juin 2021 un défi vélo de 400km : La Sap'Auvergne !

Pour tendre vers ses objectifs de communication afin de favoriser l'inscription sur le registre des « veilleurs de vies » du don de moelle osseuse et pour favoriser l'acceptation et l'intégration du handicap sous toutes ses formes, la Sapaudia Auvergne organise un défi cycliste de 400km en juin 2021.

Pour interpeller, sensibiliser et recruter, les participants du défi vélo s'engagent dans une épreuve exceptionnelle par la longueur du parcours, par l'intensité de l'effort et par l'engagement de partir ensemble, cheminer ensemble, arriver ensemble...

Régis Marcon, chef cuisinier français triplement étoilé et son fils Jacques Marcon seront les parrains de cette édition 2021.

Programme de l'événement :

Départ le jeudi 24 juin à 09h30 de Tence (43190) et arrivée le vendredi 25 juin en fin de journée à Tence. Soit un périple de plus de 30h à vélo « non-stop » (avec ravitaillements) dans le but de réaliser une boucle qui nous amènera traverser, entre autres, les villes du Puy-En-Velay, Brioude, La-Chaise-Dieu,...

Une sécurité sans faille sera prévue : Motos, voitures, signaleurs à pied et encadrants se relaieront tout au long des 400 km du circuit pour assurer la sécurité des participants. Médecins et professionnels de la sécurité seront présents dans l'organisation.

Participants cyclistes :

Environ 150 cyclistes avec de nombreux tandems. Ce défi est ouvert aux personnes en situation de handicap (tandems à disposition).

Encadrants bénévoles :

Environ 100 personnes seront présentes pour assurer l'encadrement des cyclistes (motards, ravitaillements, infirmiers, bénévoles...).

Devenir partenaire de l'événement :

Organiser ce défi représente un budget important, qu'une association, telle que La Sapaudia Auvergne, ne peut pas assumer seule. Nous privilégions et recherchons au maximum les contributions en nature volontaires, qu'elles soient sous forme de bénévolat, de prestations ou de dons en nature. (Après votre don, l'organisme vous fera parvenir un reçu fiscal. Si vous êtes imposable, il vous permettra de bénéficier d'une réduction d'impôts de 66.6% du montant de votre don.)

Il est bien évident qu'à l'heure actuelle, ni la Sap'Auvergne, ni les pouvoirs publics, ne sont en mesure de s'engager définitivement sur la faisabilité d'un tel événement ; malgré tout, nous avons décidé de maintenir l'organisation de la manifestation en tenant compte des contraintes que nous imposent la crise sanitaire actuelle.

Suivant la situation sanitaire en juin, veuillez être assuré que la Sapaudia Auvergne mettra en place toutes les mesures indispensables pour vous garantir une sécurité.

Retrouvez plus d'informations sur les mesures mises en place et les modalités sur notre site internet

Vous souhaitez vous inscrire au défi vélo, être encadrant ou devenir partenaire de l'événement ?
Rendez-vous sur le site <https://sapauvergne.fr>

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 28 février pour les participants cyclistes et jusqu'au 30 avril pour les inscriptions des bénévoles

